

Aménagement et Adaptation du Logement.

Vous souhaitez rester à votre domicile le plus longtemps possible et dans un environnement adapté à votre avancée en âge ? Votre caisse de retraite vous conseille et peut réaliser des aménagements en vous proposant deux types d'aides :

- Le kit prévention comprend un ensemble d'aides techniques utiles pour améliorer votre confort de vie et faciliter vos déplacements dans votre logement (barre d'appui, parcours lumineux, etc...).
- L'aide à l'habitat vous assure un accompagnement dans vos démarches de travaux d'aménagement par un professionnel de l'habitat et vous soutient financièrement.

Quelques exemples :

- transformation de votre salle de bain et des toilettes,
- l'accessibilité du logement,
- le remplacement d'un chauffage défectueux,
- l'installation du chauffage central,
- l'isolation des pièces de vie, double ou triple vitrage,
- la motorisation de volets roulants,
- la mise en conformité des installations électriques et / ou de chauffage.

Le montant de l'aide est déterminé en fonction du montant des travaux et de vos ressources, dans la limite du plafond défini par votre caisse de retraite.

Vieillir à domicile : Diagnostic Bien chez moi AGIRC - ARRCO

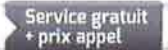
La démarche

Un ergothérapeute se rend au domicile du bénéficiaire afin d'identifier les difficultés rencontrées au sein de son domicile, d'analyser les risques (de chute par exemple), et de suggérer des solutions pratiques adaptées à ses habitudes de vie et à son environnement pour améliorer son confort et sa sécurité.

Pour qui ?

Les retraités Agirc-Arrco de 75 ans et plus.

Comment en bénéficier ?

En appelant le **0 971 090 971** . Un conseiller présente le service, répond aux questions du bénéficiaire et convient avec lui d'un rendez-vous avec un ergothérapeute dans un délai d'un mois. Une participation forfaitaire de 15 € est demandée par l'ergothérapeute. Le reste est pris en charge par la caisse de retraite complémentaire.

... INFOS

Des possibilités d'aides financières existent que vous soyez propriétaire ou locataire :
L'ANAH encourage les travaux d'amélioration des logements privés.

Un opérateur unique en Vaucluse peut vous accompagner dans vos démarches :

SOLiHA VAUCLUSE
17, place du marché
84510 Caumont sur Durance
04.90.23.12.12.

Informations et conseils sur les aides techniques :
contactez le

CLIC PRES'AGE au
04.32.52.91.32.

Association PRES'AGE
29, place Carnot
84400 APT

E. mail : presage84@free.fr

[http://clic-presage.over-
blog.com/](http://clic-presage.over-blog.com/)

Centre Local d'Information et
de Coordination du Pays de
Sault & du Pays d'Apt

Sources :

[https:// www.lassuranceretraite.fr](https://www.lassuranceretraite.fr)
[https:// www.agirc-arrco.fr](https://www.agirc-arrco.fr)